

Simard, Andrée

De: Colette Vouligny [colettevouligny@videotron.ca]
Envoyé: 15 février 2012 13:42
À: Secrétariat
Objet: demande d'autorisation pour réaliser le projet de lecture à distance d'Hydro-Québec

M. Jean-Paul Théoret
Président
Régie de l'énergie du Québec
800 Place Victoria
Montréal, Québec
H3C 1 E8

Monsieur,

Je demande à la Régie de l'Énergie de refuser son autorisation pour réaliser le projet de lecture à distance d'Hydro-Québec.

Voici mes principales raisons

Au point de vue financier

Nos compteurs actuels fonctionnent très bien et ils sont très efficaces. Nous savons que les nouvelles technologies ont une durée de vie très limitée, elles coûtent très cher et elles devront être remplacées rapidement et fréquemment. Quelles dépenses inutiles avec notre argent, sans consultation et sans notre consentement. Quel gâchis! À l'ère où l'on remet en question le gaspillage des ressources et de l'énergie pour la fabrication de nouveaux objets, sans compter la pollution supplémentaire pour notre chère planète.

Enlever des emplois très utiles à des mères et pères de famille pour acheter des nouveaux « gadgets » est complètement irresponsable. Par ces temps difficiles, il faut créer des emplois au lieu de les supprimer. D'autant plus que ces compteurs intelligents ont été fabriqués à l'étranger.

Ce projet insensé est tout le contraire du développement durable. C'est un gaspillage éhonté!

Au lieu de remplacer les compteurs, il vaudrait mieux investir dans d'autres sources d'énergies alternatives comme le solaire. Le soleil est très généreux au Québec et, capter son énergie, ça ne le détruit pas, pas plus que l'environnement. C'est beaucoup

plus intéressant que ce qu'Hydro-Québec fait avec nos belles rivières qu'elle détruit ainsi que la flore et la faune environnante.

Au point de vue de la santé

Je m'inquiète sérieusement des impacts des technologies sans fil sur la santé de toutes les Québécoises, de tous les Québécois et de tous les êtres vivants au Québec (animaux, oiseaux, insectes dont les abeilles, les plantes) et sur notre planète. Quelles conséquences sur la santé des femmes enceintes, des enfants, des aînés et de nous tous... Non seulement, nous allons recevoir les ondes de nos compteurs respectifs, mais nous allons être bombardés de toutes parts par celles de nos voisins, de notre quartier, de notre ville sur des kilomètres et des kilomètres jusqu'aux centrales d'Hydro-Québec. Où allons-nous pouvoir nous installer en sécurité?

Tout le monde sait que la réglementation au Canada est complètement désuète et dépassée en ce qui concerne les technologies sans fil. Elle ne tient pas compte de tous les aspects de la santé humaine, mais seulement des effets thermiques. La santé de l'être humain est beaucoup plus complexe que ça. Il faut également s'occuper des effets biologiques de ces compteurs intelligents.

Une multitude de recherches sur le sujet prouvent que ces technologies sont nocives pour nous. Plusieurs chercheurs et médecins sérieux s'y opposent à travers le monde. Nous devons appliquer le principe de précaution comme le Conseil Européen et plusieurs états à travers le monde.

Personnellement, je me suis mise à faire des crises d'arthrite très souffrantes à l'automne dernier et depuis ça continue. J'ai une excellente alimentation, une vie saine et je fais de l'exercice sur une base régulière. J'ai cherché ce qui se passait et ce qui avait bien pu changer et je n'ai rien trouvé.

Une journée, mon conjoint a remarqué que notre compteur avait été échangé pour un autre à radiofréquences. J'ai fait le lien et j'ai pensé que c'est ce dernier qui pouvait avoir eu une influence négative sur ma santé, puisque c'est le seul changement qui s'est passé dans ma vie et dans mon environnement. Imaginez quand il sera relié en réseau avec ceux de toute ma ville.

Je choisis de ne pas avoir de four à micro-ondes, ni de téléphone sans fil, ni de routeur sans fil, et voilà qu'on m'impose dans ma propre maison et sans ma permission une technologie que je sais néfaste pour ma santé. On ne peut pas dire que c'est psychologique comme le prétendent les défenseurs de ces technologies, car je ne savais même pas qu'on avait changé mon compteur quand j'ai commencé à faire des crises d'arthrite et je peux vous dire que ce n'est pas une partie de plaisir quand les doigts nous font mal comme si on avait une rage de dent ou un gros mal d'oreille.

En terminant, je crois que c'est le rôle de la Régie de l'Énergie de prendre en compte la santé de tous les Québécois et de toutes les Québécoises ainsi que de tous les êtres vivants au Québec. C'est aussi de sa responsabilité de voir à ce que l'argent des citoyens et citoyennes du Québec ne soient pas dilapidé dans des projets qui sont contraires au développement durable.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser son autorisation pour réaliser le projet de lecture à distance d'Hydro-Québec et de faire enlever tous ceux qui sont déjà installés.

Colette Vouligny

Longueuil